

Compte rendu du trésorier

Compte de résultat 2019-2020

Concernant le budget 2019-2020, nous avons réalisé un peu plus de 60 000€ de bénéfice tout en redonnant aux clubs quelques 11 400€ au niveau du championnat par équipe, qui apparaissent en charges exceptionnelles.

Ces 60 000€ se répartissent entre :

- Au niveau du budget technique 18 100€ de charges en moins dont près de 6 000€ pour le Pôle Espoir.
- Baisse de 23 200€ sur les charges salariales, résultat de la mise en activité partielle des salariés.
- Baisse des frais de fonctionnement pour 3 800€, car nous avons fait plusieurs réunions en visioconférence et aussi moins de déplacements prévus pour le développement.
- Également baisse des charges d'exploitations au niveau des actions de la politique de ressource et de l'IREF pour 5 400€
- Des produits d'exploitations supplémentaires qui sont dus essentiellement à des subventions que nous n'attendions pas, pour 6 800€

Prévisionnel 2020-2021

Concernant le prévisionnel 2020-2021 nous avons anticipé une baisse de 17% des recettes liées à la baisse des licences ainsi qu'une annulation de la seconde phase du championnat par équipe.

Nous avons aussi anticipé une baisse des subventions de l'ordre de 10 800€, mais deux bonnes nouvelles sont arrivées depuis l'élaboration du BP en septembre, ce qui ramène la baisse des subventions à 4 500€ :

- La zone nous reverse 3 500€
- La DR nous attribue 3 000€ pour le Sport Santé.

Nous avons inscrit la somme de 15 000€ pour le développement, entérinée lors d'un Conseil de Ligue de la saison 19-20.

Sans atteindre le montant du prévisionnel 2019-2020 pour le budget technique, nous l'avons passé à 66 000€ dont 26 000€ pour le Pôle Espoir, qui, heureusement pour les jeunes, fonctionne durant ce second confinement.

Nous avons anticipé une baisse des charges salariales due à la mise en activités partielles des salariés.

En prévision des actions de développement liées au plan de développement nous avons prévu une augmentation des frais de fonctionnement de 24%.

Vous verrez des charges exceptionnelles d'un montant de 5 565€ qui correspondent à l'aide Régionale sur les affiliations, votée en fin de saison dernière.

Au vu du prolongement des effets de la pandémie liés à la Covid-19, nous avons, comme je l'écrivais ci-dessus, anticipé une baisse des recettes sur les licences de 17%, mais aussi, face à la baisse de l'activité pongiste en général, nous avons envisagé une baisse globale des recettes sur les licences de 86 000€ au travers d'une aide exceptionnelle pour les clubs liée au montant de la licence (35 000€).

Pour ce prévisionnel 2020-2021 ce n'est pas moins de 45 000€ de déficit budgétaire que nous avons envisagé, pour d'une part aider les clubs en diminuant de plus d'un tiers la part régionale de la licence, et d'autre part prendre en compte les aléas liés à la COVID-19.

Jean Michel DESMEULES

Trésorier LBFCTT

LBFCTT - PREVISIONNEL 2020-2021

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

ACTIVITE LIGUE	202 050,00 €	ACTIVITE LIGUE	300 800,00 €
65 - Reversement licences FFTT+CD	136 950,00 €	75 - Verst Licences	215 000,00 €
65 - Reversement affiliations FFTT+CD	15 000,00 €	75 - Verst Affiliations	29 000,00 €
65 - Reversement mutations FFTT	8 000,00 €	75 - Verst Mutations	14 000,00 €
65 - Reversement PPM	1 600,00 €	75 - Verst PPM	1 600,00 €
60 - Reversement CF FFTT+CD	14 000,00 €	70 - Verst CF	18 000,00 €
60 - Frais compétitions	3 000,00 €	70 - Engagements compétitions	21 000,00 €
60 - Frais d'arbitrages	7 000,00 €	79 - FFTT Org Nat	1 200,00 €
60 - Récompenses	1 500,00 €	70 - Conv Cmut	1 000,00 €
Développement	15 000,00 €	70 - FFTT Conv Devlopt	
60 - Actions de Politiques de Ressources	11 000,00 €	70 - Actions Politique de Ressources	15 000,00 €
62 - Organisation de formation	1 500,00 €	70 - Organisme de formation	1 500,00 €
ACHATS		VENTE	
Achats de marchandises		Ventes marchandises	
62 - IREF	8 000,00 €	70 - IREF	3 500,00 €
62 - TECHNIQUE	65 950,00 €	70 - TECHNIQUE	26 200,00 €
STAGES	25 900,00 €	STAGES	17 000,00 €
ETR	500,00 €		
COMPETITIONS	8 000,00 €	COMPETITIONS	
PPR	31 050,00 €	PPR	8 700,00 €
Missions CTN	500,00 €	Missions CTN	500,00 €
64 - CHARGES DU PERSONNEL	123 000,00 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	48 500,00 €
SALAIRES	95 000,00 €	Conseil Régional BFC	27 000,00 €
CHARGES	28 000,00 €	ANS +PFS	15 000,00 €
		Zone	3 500,00 €
		Sport Santé DR	3 000,00 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	34 900,00 €	AUTRES PRODUITS	400,00 €
65 - Siège de Ligue	11 000,00 €		
60 - Fournitures Adm	1 000,00 €	76 - Produits financiers	400,00 €
62 - Honoraires	2 800,00 €		
62 - Cotisations diverses	1 700,00 €		
65 - Conseil Ligue +Autres commissions	9 500,00 €		
61 - Assurances	1 600,00 €		
63 - Impôts	2 300,00 €		
61 - Entretien / Réparations	5 000,00 €		
67 - Charges Exceptionnelles	5 565,00 €	77 - Autres Produits exceptionnels	13 873,00 €
68 - Dotation amortissements	9 000,00 €	78 - Reprise S/Amort et Prov	2 800,00 €
69-		79 - Transferts de charges	3 500,00 €
Excédent ou déficit à affecter au fond propre		Déficit	44 892,00 €
TOTAL CHARGES	460 965,00 €	TOTAL PRODUITS	460 965,00 €
COMPTE DE RESULTAT			-44 892,00 €
86 - Emploi des contributions volont en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Personnel Bénévole	15 000,00 €	Bénévolat	15 000,00 €